

421066-2026 - Mise en concurrence

Belgique – Services de réparation et d'entretien d'installations de bâtiments – Marché public pour la gestion et l'exploitation des installations techniques HVAC des bâtiments des Cliniques universitaires Saint-Luc.

OJ S 117/2026 19/06/2026

Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Services

1. Acheteur

1.1. Acheteur

Nom officiel: Cliniques universitaires Saint Luc

Adresse électronique: wrong.email@email.be

Forme juridique de l'acheteur: Autorité publique centrale

Activité du pouvoir adjudicateur: Services d'administration générale

2. Procédure

2.1. Procédure

Titre: Marché public pour la gestion et l'exploitation des installations techniques HVAC des bâtiments des Cliniques universitaires Saint-Luc.

Description: Le présent marché revêt principalement les aspects suivants : - Assurer le maintien de la conformité des installations ; - Conduite des installations ; - Maintenance préventive et gestion des installations confiées; - Maintenance corrective et mini garantie totale (« mini-GT ») ; - Prestations d'intervention ponctuelle.

Identifiant de la procédure: 467f16e2-c0dd-426b-b2ad-d78bbc534c91

Identifiant interne: 2026-002 Gestion exploitation installations techniques HVAC

Type de procédure: Négociée avec publication préalable d'un appel à la concurrence / concurrentielle avec négociation

La procédure est accélérée: non

2.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 50700000 Services de réparation et d'entretien d'installations de bâtiments

Nomenclature complémentaire (cpv): 50730000 Services de réparation et d'entretien de groupes de réfrigération, 50720000 Services de réparation et d'entretien de chauffage central

2.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)

Pays: Belgique

2.1.4. Informations générales

Base juridique:

Directive 2014/24/UE

2.1.6. Motifs d'exclusion

Sources des motifs d'exclusion: Document unique de marché européen (DUME)

5. Lot

5.1. Lot: LOT-0001

Titre: 2026-002 Gestion exploitation installations techniques HVAC - 1

Description: Le présent marché revêt principalement les aspects suivants : - Assurer le maintien de la conformité des installations ; - Conduite des installations ; - Maintenance préventive et gestion des installations confiées; - Maintenance corrective et mini garantie totale (« mini-GT ») ; - Prestations d'intervention ponctuelle.

Identifiant interne: 1

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 50700000 Services de réparation et d'entretien d'installations de bâtiments

Nomenclature complémentaire (cpv): 50730000 Services de réparation et d'entretien de groupes de réfrigération, 50720000 Services de réparation et d'entretien de chauffage central

5.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)

Pays: Belgique

5.1.3. Durée estimée

Durée: 15 Ans

5.1.6. Informations générales

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Avis

Critère: Références sur des services spécifiés

Description du critère de sélection: Référence. Une liste des services similaires à l'objet de ce marché, effectués au cours des 3 dernières années (2023 à 2025 ainsi que la période de 2026 située avant la date limite de dépôt des candidatures du présent marché). Ainsi, conformément à l'art. 68 §4 1° b), et afin de garantir un niveau de concurrence suffisant, la période s'étale du 01 janvier 2023 à la date limite de dépôt des candidatures du présent marché). Les références des services présentées par le candidat : • se sont achevées au cours de la période de 3 ans telle que décrite ci-dessus, • ou ces services sont toujours en cours. Le Candidat joint à sa candidature une déclaration sur l'honneur reprenant les références exigées. Les références présentées sont accompagnées des informations suivantes : - Une description générale de la mission soulignant la pertinence de la référence ; - Les caractéristiques de la mission (lieu du site, type de bâtiment, complexité spécifique) ; - Des informations générales telles que : la durée, la période d'exécution, et le cas échéant, la date de réception provisoire ou définitive, - En fonction de la référence, le nombre de lit, la surface en m², la puissance des installations, etc. - les différents corps de métiers intervenant, la nature des services; - les coordonnées complètes du bénéficiaire public ou privé de la référence (nom, site web (le cas échéant) et adresse postale) - les coordonnées complètes de la personne de contact du bénéficiaire de la référence (prénom et nom, son e-mail, son numéro de téléphone). Pour chaque référence, le Candidat indiquera, par ailleurs, s'il a réalisé

le projet seul ou en groupement d'opérateur économique (association momentanée par exemple). À moins qu'il n'ait réalisé seul la référence présentée, il indique la part du prix qui lui est revenue. Cette part permettra dans certains cas au PA de déterminer si le seuil minimal concerné et décrit ci-contre est satisfait. En d'autres termes, dans l'hypothèse où le Candidat fait valoir, par cette référence, l'expérience d'un Groupement d'opérateurs économiques auquel il a pris part, cette expérience sera appréciée par rapport à la participation concrète du Candidat et/ou à sa responsabilité effective dans le cadre du marché référencé. Seuil minimal d'exigence: La liste doit reprendre au minimum neuf (9) références démontrant qu'il est satisfait aux exigences suivantes : Référence type 1 : Trois (3) références différentes de type 1 dont chacune vise cumulativement : a) une mission de gestion et d'exploitation d'installations techniques HVAC de même type que celui décrit dans le présent CSC ; b) un patrimoine d'installations techniques pour min. 500 lits sur un même site géographique hospitalier; c) une mission qui s'est achevée, à la satisfaction du bénéficiaire de la référence, au bout de min. 5 années, ou qui est toujours en cours depuis au minimum 5 années (cette durée de min. 5 ans peut aussi provenir d'un contrat qui s'est achevé et qui a été reconduit. Ex : La mission n'a pas été interrompue depuis 5 ans et est à cheval sur un contrat en cours d'exécution et le contrat qui le précède directement). Ces 3 exigences sont cumulatives. Référence type 2 : Trois (3) références différentes de type 2 dont chacune vise cumulativement: a) une mission de gestion et d'exploitation d'installations techniques HVAC de même type que celui décrit dans le présent CSC ; b) un patrimoine d'installations techniques sur un même site géographique de min. 150.000 m². Ce site est de type industriel, pharmaceutique ou hospitalier; c) une mission qui s'est achevée, à la satisfaction du bénéficiaire de la référence, au bout de min. 5 années, ou qui est toujours en cours depuis au minimum 5 années (cette durée de min. 5 ans peut aussi provenir d'un contrat qui s'est achevé et qui a été reconduit. Ex : La mission n'a pas été interrompue depuis 5 ans et est à cheval sur un contrat en cours d'exécution et le contrat qui le précède directement). Ces 3 exigences sont cumulatives. Référence type 3 : Trois (3) références différentes de type 3 dont chacune vise cumulativement : a) une mission de gestion et d'exploitation d'installations techniques de même type que celui décrit dans le présent CSC, b) des installations techniques HVAC concernant un seul site géographique dont la capacité minimale est de 8 MW pour la production/transformation de chaleur et est de 4 MW pour la production de froid ; c) une mission qui s'est achevée, à la satisfaction du bénéficiaire de la référence, au bout de min. 5 années, ou qui est toujours en cours depuis au minimum 5 années (cette durée de min. 5 ans peut aussi provenir d'un contrat qui s'est achevé et qui a été reconduit. Ex : La mission n'a pas été interrompue depuis 5 ans et est à cheval sur un contrat en cours d'exécution et le contrat qui le précède directement). Ces 3 exigences sont cumulatives. Remarques : - Un laboratoire, une maison de repos et de soin ne correspondent pas à l'exigence de site ou bâtiment hospitalier. - Une même référence peut être utilisée pour démontrer que le Candidat satisfait à plusieurs des 3 types de références reprises ci-dessus. Par contre, une même référence ne pourra pas, bien entendu, satisfaire à plusieurs des 3 références demandées au sein d'un même type de référence. Une version plus lisible de ce texte est disponible dans le Guide de sélection.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Critère: Effectif moyen annuel

Description du critère de sélection: Effectifs. Le candidat établira une déclaration sur l'honneur mentionnant les effectifs moyens annuels du candidat au cours des trois (3) dernières années écoulées. Seuil minimal d'exigence: le Candidat doit disposer pour chacune des trois dernières années d'un effectif égal ou supérieur à 100 ingénieurs et/ou techniciens dans l'

activité de la gestion et/ou de l'exploitation. Une version plus lisible de ce texte est disponible dans le Guide de sélection.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Critère: Effectif moyen annuel

Description du critère de sélection: Le Candidat qui se présente en groupement devra démontrer dans sa candidature que, au cours des 3 dernières années écoulées, chaque membre du groupement dispose d'un effectif égal ou supérieur à 80 ingénieurs et/ou techniciens (ETP) dans l'activité de la gestion et d'exploitation.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes:

La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains candidats peuvent être éliminés

5.1.11. Documents de marché

Adresse des documents de marché: <https://www.publicprocurement.be/publication-workspaces/f3c9fdd8-b46b-43fc-9bc4-26f93840180b/documents>

Canal de communication ad hoc:

URL: <https://www.publicprocurement.be/publication-workspaces/f3c9fdd8-b46b-43fc-9bc4-26f93840180b/forum>

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requise

Adresse de soumission: <https://www.publicprocurement.be/supplier/enterprises/0/tendering-workspaces/publication-workspace-detail/f3c9fdd8-b46b-43fc-9bc4-26f93840180b/general>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)

Date limite de réception des demandes de participation/candidatures: 22/07/2026 14:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Facturation électronique: Requise

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement électronique sera utilisé: oui

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de recours: TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE FRANCOPHONE DE BRUXELLES

Description des délais d'introduction des procédures de recours: Voir la loi du 17 juin 2013 relative à la motivation, à l'information et aux voies de recours en matière de marchés publics, de certains marchés de travaux, de fournitures et de services et de concessions.

8. Organisations

8.1. ORG-0001

Nom officiel: Cliniques universitaires Saint Luc

Numéro d'enregistrement: 0416885016_656

Adresse postale: Avenue Hippocrate 10

Ville: Woluwe-Saint-Lambert

Code postal: 1200

Subdivision pays (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)

Pays: Belgique

Adresse électronique: wrong.email@email.be

Téléphone: +32 22222222

Profil de l'acheteur: <https://www.publicprocurement.be/bda?organisationIds=656&includeOrganisationChildren=true>

Rôles de cette organisation:

Acheteur

8.1. ORG-0002

Nom officiel: SPF Stratégie et Appui

Numéro d'enregistrement: BE001

Adresse postale: Boulevard Simon Bolivar 30 Bte1

Ville: Bruxelles

Code postal: 1000

Subdivision pays (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)

Pays: Belgique

Adresse électronique: revise@publicprocurement.be

Téléphone: +32 2 740 80 00

Adresse internet: <https://bosa.belgium.be>

Rôles de cette organisation:

TED eSender

8.1. ORG-0003

Nom officiel: TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE FRANCOPHONE DE BRUXELLES

Numéro d'enregistrement: 0308.357.753

Ville: Bruxelles

Code postal: 1000

Subdivision pays (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)

Pays: Belgique

Rôles de cette organisation:

Organisation chargée des procédures de recours

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis: 389bdb32-6a9b-45b7-aecb-25e38bb574b2 - 01

Type de formulaire: Mise en concurrence

Type d'avis: Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Sous-type d'avis: 16

Date d'envoi de l'avis: 17/06/2026 00:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Date et heure de transmission de l'avis (eSender): 17/06/2026 00:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible: français

Numéro de publication de l'avis: 421066-2026

Numéro de publication au JO S: 117/2026

Date de publication: 19/06/2026